

ACTIVITES, JOURS ET HORAIRES

PRÉAMBULE

Cette présentation synthétique des cursus est issue du Règlement des Études voté par le Conseil Municipale de la Ville de Beynes le 21 mai 2024.

Il propose aux élèves un certain nombre de parcours, repérés, balisés et lisibles afin de leur permettre de progresser au mieux dans leur apprentissage.

Dans la mesure où certaines activités sont nouvelles, il peut arriver qu'elles ne soient encore totalement mises en place.

PARCOURS « INITIATION »		
De 1 à 2 ans	Atelier « tout petit » (30' hebdomadaires)	Samedi 9h30 – 10h
Enfants en Petite Section	Jardin musical 1 (30' hebdomadaires)	Samedi 10h – 10h30
Enfants en Moyenne Section	Jardin musical 2 (45' hebdomadaires)	Samedi 10h30 – 11h15
Enfants en Grande Section	Jardin musical 3 (45' hebdomadaires)	Samedi 11h15 – 12h

PARCOURS « DÉCOUVERTE » (à partir de 6 ans /classes de CP)			
Découverte par groupes de deux ou trois d'une série d'instruments + un cours hebdomadaire de formation musicale (durée 1 heure).			
INSTRUMENTS INCLUS DANS LE PARCOURS « DÉCOUVERTE »			
VIOLON	FLÛTE TRAVERSIERE	CLARINETTE	ACCORDÉON
ALTO	TROMBONE	GUITARE CLASSIQUE	CHANT
VIOLONCELLE	TROMPETTE	PERCUSSIONS	
CONTREBASSE	SAXOPHONE	GUITARE BASSE	

PARCOURS GÉNÉRAL (Enfants à partir de 7 ans / CE1)		
CYCLE I (3 à 5 ans)		
Cours d'instrument 20' seul ou 40' à 2 élèves en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année 30' partir de la 3 ^{ème} année	Cours de formation musicale 1 heure sur les trois premières années et 1h30 la dernière année de cycle I	Pratique collective Les 2 premières années, les élèves participent à la chorale « enfants ». A partir de la 3 ^{ème} année, pratique collective obligatoire au choix.
CYCLE II (3 à 5 ans)		
Cours d'instrument 40' de cours individuel	Cours de formation musicale 1h30 de cours hebdomadaires en II.1 et II.2. NB. Le parcours de FM s'achève en 2 ^{ème} année de cycle 2	Pratique collective Pratique collective obligatoire au choix.
CYCLE III (3 ans)		
Cours d'instrument 50' de cours individuel		Pratique collective Pratique collective obligatoire au choix.

PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES / JAZZ (à partir de 11 ans / 6^{ème}) (En construction)

CYCLE I « APPRENTISSAGE » (4ans)		
Cours d'instrument 20' seul ou 40' à 2 élèves en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année 30' partir de la 3 ^{ème} année	Formation musicale Socle commun au cursus diplômant les deux premières années. A partir de la 3 ^{ème} année, FM SPÉ 1 et 2 (1h par semaine) (cours adaptés aux spécificités des musiques actuelles et du jazz)	Pratique collective IC1 : Improvisation libre 1 (45') IC2 : Atelier rythmique 1 (45') IC3 : Improvisation libre 2 (45') IC4 : Atelier rythmique 2 (45') + Modules « Jeu en groupes » 1 semestre par an.
CYCLE II « APPROFONDISSEMENT » (4 ans)		
Cours d'instrument 40' de cours individuel	Formation Musicale & Culture Musicale 1 ^{ère} année de cycle II : FM SPÉ 3 (1h) (Evaluation de fin de parcours sous forme d'examen) Modules complémentaires (à partir de la 2^{ème} année de cycle II / par semestre) - Composition pop-rock I & 2 - Théorie et techniques de l'improvisation I & II - MAO / Techniques du son I & II	Pratique collective Atelier pop-rock ou Atelier jazz + Modules « Jeu en groupes » 1 semestre par an.

PARCOURS ADO/ADULTE (à partir de 13 ans / 4^{ème})

CYCLE « APPRENTISSAGE » (3 à 5 ans)		
Cours d'instrument 30' de cours individuel	Formation musicale (Facultatif) Cours adapté aux « Ado / Adultes ». Cycle en trois ans.	Pratique collective (obligatoire) Les 2 premières années, les élèves participent à la chorale « Ado/Adulte ». A partir de la 3 ^{ème} année, pratique collective obligatoire au choix.
CYCLE « APPROFONDISSEMENT » (3 à 5 ans)		
Cours d'instrument 40' de cours individuel		Pratique collective (obligatoire) Pratique collective obligatoire au choix.

PARCOURS DEUX INSTRUMENTS

Sous réserve de places disponibles et de l'accord conjoint des professeurs et de la direction, l'élève pour s'inscrire sur deux cours d'instrument. Son parcours sera le même que pour un parcours général (voir plus haut).

PARCOURS PERSONNALISÉ

Ce parcours s'adresse soit à des élèves ayant des difficultés d'apprentissage d'ordre cognitives ou autre. Son objectif est de permettre à l'élève de trouver un parcours qui lui corresponde. Il se mettra en place après concertation avec l'élève, la famille, les professeurs concernés et la direction. Il prendra souvent la forme d'un parcours dit « à maître unique ».	
Cours d'instrument 30' de cours individuel	Cours de Formation Musicale (Facultatif)

PRATIQUES COLLECTIVES

ENSEMBLES ET ATELIERS	Jours	Horaires (Les horaires sont susceptibles d'évoluer)
ATELIER "TOUT PETITS" de 1 et 2 ans	Samedi	9h30 – 10h
JARDIN MUSICAL (3 ans)	Samedi	10h - 10h30
JARDIN MUSICAL (4 ans)	Samedi	10h30 – 11h15
JARDIN MUSICAL (5 ans)	Samedi	11h15 – 12h
CHORALE ENFANTS (2 groupes alternant chaque semaine)	Mercredi	17h – 18h
CHORALE ADOS / ADULTES	Mercredi	19h – 21h
ATELIER JAZZ	Mardi	20h30-22h
ENSEMBLE DE PERCUSSIONS « ENFANTS » (à partir de 1C2)	Jeudi	18h30 – 19h15
ENSEMBLE DE PERCUSSIONS ADULTES	Jeudi	19h15 – 20h
ENSEMBLE D'ACCORDEONS	Lundi	19h15 – 19h45
ENSEMBLE DE VENTS	Vendredi	18h30 – 19h30
HARMONIE (Tous niveaux)	Vendredi	19h30 – 20h30
BEYNES BRASS BAND (2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles)	Vendredi	20h30 – 21h30
ENSEMBLE DE CORDES JUNIOR (1 ^{er} cycle)	Samedi	12h30 – 13h30
ENSEMBLE DE CORDES AVANCÉ (2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles)	Samedi	13h30 – 14h30
ENSEMBLE DE GUITARE ADOS	Lundi	19h30 – 20h30
ENSEMBLE DE GUITARES ADULTES	Jeudi	19h30 – 20h30
ATELIERS POP – ROCK (ADOS)	Samedi	15h30 – 17h30
ATELIER POP-ROCK (ADULTES)	Jeudi	21h-22h

COURS INDIVIDUELS

INSTRUMENTS	Jours
VIOLON	Mercredi Vendredi Samedi
ALTO	Mercredi Vendredi Samedi
VIOLONCELLE	Mercredi
CONTREBASSE	Samedi
FLÛTE TRAVERSIERE	Mercredi
CLARINETTE	Vendredi
SAXOPHONE	Vendredi
TROMBONE	Mardi
TROMPETTE	Vendredi
ACCORDÉON	Lundi
GUITARE CLASSIQUE	Lundi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi
GUITARE ELECTRIQUE	Lundi Jeudi Vendredi Samedi
GUITARE BASSE	Samedi
PIANO	Lundi Mardi Mercredi Samedi
PIANO JAZZ	Mardi Mercredi
PERCUSSIONS	Mercredi Jeudi
CHANT	Mardi Mercredi